

1^{ÈRE} UNIVERSITE D'ÉTÉ SOLIDAIRE

Samedi 25 juin, 10h-18h, Mairie de Saint-Mandé

Des experts en droit animalier et réglementation animeront ce colloque et répondront à toutes vos questions sur la nouvelle législation en matière de protection animale.

Entrée : don libre à partir de 2€

Renseignements et réservations sur arche-association.fr



Organisé par l'Arche des Associations en partenariat avec la Mairie de St Mandé, l'ISTAV, l'ESPOAr





